

APREG57490 - UTILISATION DU CODE RSE-M ET DE SON REFERENTIEL

20 heures réparties sur **3 jours** au Campus du Bugey (Ain, Saint Vulbas)

Population concernée

Chargés de préparation, chargés d'affaire, métiers d'ingénierie, personnels des Services d'Inspection Radiologique, chargés de relation avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Prérequis

Avoir réalisé le e-learning sur la réglementation des ESP et des ESPN

Avoir suivi l'action de formation APREGM5040 Formation relative à la réglementation des ESPN

Il est recommandé de posséder une connaissance du fonctionnement d'une centrale nucléaire.

Objectifs

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables :

- situer les codes RCC-M et RSE-M dans le contexte de la législation et du corpus réglementaire,
- identifier les rôles et objectifs des codes RCC-M et RSE-M,
- identifier les niveaux RCC-M et RSE-M des matériels mécaniques,
- identifier le matériel couvert par les codes RCC-M et RSE-M,
- citer les clés d'entrée dans les RSE-M et RCC-M,
- utiliser les codes RSE-M et RCC-M en liaison avec les prescriptions internes à l'entreprise,
- décrire le processus de traitement d'une indication,
- classer une opération de maintenance et justifier le choix,
- donner le niveau de responsabilité des principaux acteurs de la maintenance.

Programme de formation

Les thèmes suivants sont abordés pendant la formation :

- textes réglementaires français (rappels),
- classes de sûreté des matériels mécaniques (la prise en compte),
- classement en niveau ESPN,
- niveau de qualité de fabrication,
- constitution du code RCC-M,
- constitution du code RSE-M,
- traitement des indications,
- classement d'une opération de maintenance,
- référentiel d'application du RSE-M à EDF,
- études de cas pratiques favorisant l'utilisation des deux codes

Prix et prochaine session : nous contacter par mail à dpi-daip-ufpi-remplissage-inscrip-ext@edf.fr